



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.5/31  
24 juin 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les  
tendances et l'économie des transports  
(2-4 septembre 2002)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUINZIÈME SESSION\***

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le lundi 2 septembre 2002 à 10 heures

- |    |   |                      |
|----|---|----------------------|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour   | TRANS/WP.5/31        |
| 2. | Activités des organes de la CEE présentant un intérêt pour le Groupe de travail |                      |
| a) | Commission économique pour l'Europe   | E/2002/37-E/ECE/1395 |
| b) | Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires                        | ECE/TRANS/139        |

---

\* Suite à une décision des Services de conférence de l'ONU Genève et dans un souci d'économie, les délégués sont priés de se munir de leur exemplaire des documents mentionnés dans le présent ordre du jour provisoire pour la treizième session du Groupe de travail. Aucun document ne sera disponible en salle. Tout document manquant peut être obtenu auprès de la Section de distribution des documents (bureau C.111, 1<sup>er</sup> étage, Palais des Nations).

De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir la formule d'inscription ci-jointe (également disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE: <http://www.unece.org/trans/Welcome.html>) et de la retourner, deux semaines au moins avant la session, à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41-22-917-0039), soit par courrier électronique ([bernadette.healy@unece.org](mailto:bernadette.healy@unece.org)). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève (voir plan ci-joint), afin d'obtenir une carte d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 72413).

3. Suivi de la Conférence régionale sur les transports et l'environnement
  4. Débat sur les activités futures du Groupe de travail TRANS/WP.5/2002/6  
et Add.1
  5. Réponses au questionnaire sur l'évolution des transports TRANS/WP.5/2002/1  
et Add.1 à 10
  6. Réalisation des corridors et zones de transport paneuropéens TRANS/WP.5/2002/4
  7. Évaluation des projets d'infrastructure dans le domaine des transports intérieurs
    - a) Élaboration d'une méthode européenne d'évaluation de projets TRANS/WP.5/2002/7
    - b) Méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport
  8. Liaisons de transport Europe-Asie
    - a) Réunion spéciale informelle sur les liaisons de transport Europe-Asie
    - b) Organisation de trains de démonstration TRANS/WP.5/2002/12
  9. Relation entre les transports et le développement économique TRANS/WP.5/2002/3  
et Add.1 à 6
  10. Transports dans la région méditerranéenne
    - a) Centres d'études des transports en Méditerranée et Centre de formation dans le domaine des transports TRANS/WP.5/2002/9  
TRANS/WP.5/2002/10
    - b) Développement des transports dans la région méditerranéenne
  11. Assistance aux pays en transition TRANS/WP.5/2002/11
  12. Système européen cohérent d'infrastructures de transport international
    - a) Développement des infrastructures de transport international TRANS/WP.5/2002/8
    - b) Concept de qualité du service TRANS/WP.5/2002/5  
et Add.1
  13. Projet de programme de travail pour la période 2003-2007 TRANS/WP.5/2002/2
  14. Questions diverses
  15. Adoption du rapport
-

## NOTES EXPLICATIVES

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est son adoption.

### 2. ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LE GROUPE DE TRAVAIL

#### a) Commission économique pour l'Europe

La cinquante-septième session de la Commission économique pour l'Europe (CEE) s'est tenue à Genève du 8 au 11 mai 2002.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé des décisions prises par la Commission à sa cinquante-septième session, concernant des questions comme le fonctionnement des organes subsidiaires principaux, le renforcement de l'Organisation et l'assistance technique de la CEE-ONU (E/2002/37-E/ECE/1395).

#### b) Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires

Le Comité a tenu sa soixante-quatrième session à Genève, du 18 au 21 février 2002.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé des débats du Comité sur les questions concernant, en particulier, les domaines d'activité mentionnés aux paragraphes 16 et 27 à 41 du rapport du Comité (ECE/TRANS/139).

### 3. SUIVI DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LES TRANSPORTS ET L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe de travail sera informé des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Vienne (ECE/RCTE/CONF./2/FINAL) et du Programme commun d'action (ECE/RCTE/CONF./3/FINAL) ainsi que des décisions prises lors de la Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé (5 juillet 2002).

### 4. DÉBAT SUR LES ACTIVITÉS FUTURES DU GROUPE DE TRAVAIL

À l'initiative du Président et du Vice-Président du Groupe de travail à sa quatorzième session, le secrétariat a demandé aux gouvernements des États membres d'indiquer les domaines d'intérêt particuliers ainsi que les thèmes précis qui devraient être examinés à l'avenir par le Groupe de travail.

Les réponses des gouvernements des États membres figurent dans le document TRANS/WP.5/2002/6, soumis au Groupe de travail pour examen.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner et arrêter les questions prioritaires à examiner à ses sessions futures.

## **5. RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR L'ÉVOLUTION DES TRANSPORTS**

Conformément à la décision du Comité des transports intérieurs à sa cinquante-neuvième session et à la demande du Groupe de travail à sa dixième session, les réponses des pays membres au questionnaire sur les faits nouveaux et importants survenus dans le domaine des transports intérieurs figurent dans les documents TRANS/WP.5/2002/1 et Add.1 à 10, qui sont soumis au Groupe de travail pour examen.

Dans le cadre de l'examen de ces réponses, le Groupe de travail souhaitera peut-être avoir un échange de vues sur les différentes façons d'aborder les problèmes communs (par exemple, moyens de financer le développement des infrastructures, modalités de gestion de l'impact des transports sur l'environnement, sécurité, etc.) et les autres faits nouveaux et importants survenus dans le domaine des transports intérieurs dans les pays respectifs.

## **6. RÉALISATION DES CORRIDORS ET ZONES DE TRANSPORT PANEUROPÉENS**

Conformément à la demande du Groupe de travail à sa treizième session (TRANS/WP.5/28, par. 12 à 14 et 18 à 20), un rapport sur la situation des corridors et zones de transport paneuropéens a été établi par la Commission européenne (CE) et diffusé sous la cote TRANS/WP.5/2002/4. Un représentant de la Commission européenne fera également rapport sur les faits nouveaux intervenus dans le domaine des corridors et zones de transport paneuropéens.

Les représentants des pays concernés informeront peut-être le Groupe de travail des faits nouveaux intervenus dans le domaine des corridors et zones de transport paneuropéens et examineront les différentes possibilités de suivre à l'avenir les améliorations apportées à ces corridors et zones. À cet égard, le secrétariat informera le Groupe de travail des résultats d'une réunion récemment tenue entre la CE et la CEE-ONU et portant sur le rôle que pourrait assumer le secrétariat de la CEE-ONU dans le suivi de l'évolution des corridors et zones de transport paneuropéens.

## **7. ÉVALUATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

### **a) Élaboration d'une méthode européenne d'évaluation de projets**

À la demande du Groupe de travail, une réunion informelle a été tenue le 4 juin 2002, avec la participation de représentants de l'Allemagne, de la Fédération de Russie, des Communautés européennes et de la Banque européenne d'investissement (BEI). Cette réunion avait pour objet d'examiner l'avant-projet d'un document de la CEE-ONU sur l'analyse socioéconomique coût/avantages appliquée à l'évaluation des projets d'infrastructure de transport et de passer en revue les méthodes d'évaluation de projets de transport utilisées par diverses organisations internationales.

La version révisée du projet de document, comprenant les observations de la Banque mondiale, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et des participants à la réunion informelle, est diffusée sous la cote TRANS/WP.5/2002/7.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être faire des observations sur le rapport et envisager des mesures pouvant être prises au sujet de son application dans les pays membres.

b) Méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport

À sa quatorzième session, le Groupe de travail a demandé aux bureaux centraux des projets TEM et TER de compléter leur analyse pour la prochaine session en tenant compte des aspects économiques de la méthode progressive et de l'application de normes intermédiaires.

Le Bureau central du projet TER informera le Groupe de travail des conclusions auxquelles ses pays membres étaient parvenus lors de la récente réunion de Brioni, à savoir que, pour l'instant, ils n'étaient pas en mesure de fournir les renseignements demandés mais qu'ils s'efforceraient d'examiner plus à fond cette question. Dans le cadre du projet TEM, la question d'une méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport sera examinée au cours de l'atelier prévu durant la deuxième quinzaine d'octobre 2002, après quoi le Groupe de travail sera dûment informé.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner les aspects qui pourraient être pris en compte dans le cadre de l'application d'une méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport.

## **8. LIAISONS DE TRANSPORT EUROPE-ASIE**

a) Réunion spéciale informelle sur les liaisons de transport Europe-Asie

Une réunion spéciale informelle des pays participants à l'organisation de parcours de démonstration de trains-bloc sur l'itinéraire Europe du Sud-Est – Turquie – République islamique d'Iran – Asie du Sud – Asie du Sud-Est/Chine méridionale se tiendra les 30 et 31 octobre 2002 en Turquie. L'objet de cette réunion est d'examiner les réponses reçues à un questionnaire, d'analyser les lacunes d'ordre infrastructurel et réglementaire et d'arrêter les nouvelles mesures d'ordre organisationnel et technique relatives aux activités à entreprendre pour le développement des liaisons Europe-Asie le long de ce corridor (ECE/TRANS/139, par. 33). Le Groupe de travail souhaitera peut-être prendre note de cette réunion.

La Fédération de Russie informera le Groupe de travail des faits nouveaux concernant sa proposition, appuyée par le Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/138, par. 33), d'organiser une réunion informelle entre la CEE-ONU, la CESAP, la CE et d'autres pays intéressés, afin d'élaborer les éléments de la Vision stratégique commune CEE/CESAP (TRANS/WP.5/2001/4) sur le développement des liaisons de transport Europe-Asie.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être avoir un échange de vues sur les questions devant être examinées lors de cette réunion informelle.

b) Organisation de trains de démonstration

Dans le cadre du programme de travail commun CEE/CESAP, le Groupe de travail sera informé des premières expériences concernant l'utilisation de trains-bloc le long des

deux itinéraires ci-après pour démontrer la capacité concurrentielle de ce type de train face aux transports maritimes (TRANS/WP.5/28, par. 31 à 33):

- i) Europe (corridor de transport paneuropéen n° 2) – Fédération de Russie – Péninsule coréenne/Japon, avec deux embranchements à partir de la Fédération de Russie vers les destinations suivantes:
  - Kazakhstan-Chine et
  - Mongolie-Chine.

Le Groupe de travail se rappellera peut-être que la Fédération de Russie est le pays chef de file pour l'organisation de trains-bloc de démonstration sur cet itinéraire. Le représentant de ce pays l'informerá des progrès réalisés dans la préparation de cette opération (ECE/TRANS/139, par. 37). Les renseignements pertinents sur l'organisation de trains-bloc de démonstration sur cet itinéraire seront diffusés sous la cote TRANS/WP.5/2002/12.

- ii) Europe du Sud-Est (corridor de transport paneuropéen n° 4) – Turquie – République islamique d'Iran – Asie du Sud – Asie du Sud-Est/Chine méridionale.

Le Groupe de travail se rappellera peut-être également qu'en ce qui concerne le second itinéraire le pays chef de file est la Turquie. Le représentant de ce pays lui rendra compte des travaux entrepris pour préparer l'organisation des trains de démonstration sur cet itinéraire (ECE/TRANS/139, par. 37).

## **9. RELATION ENTRE LES TRANSPORTS ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Conformément à la demande du Groupe de travail à sa quatorzième session (TRANS/WP.50/30, par. 8), le secrétariat a rassemblé des renseignements pertinents contenant des données d'expérience, des résumés de projets de recherche et d'autres informations concernant des stratégies axées sur la relation entre les transports et le développement économique.

Les réponses des États membres figurent dans les documents TRANS/WP.5/2002/3 et Add.1 à 6, qui sont soumis au Groupe de travail pour examen.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être faire des observations sur les réponses reçues et envisager la possibilité de découpler transport et développement économique dans le but de favoriser le développement durable des transports.

## **10. TRANSPORTS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE**

- a) Centre d'études des transports méditerranéens et Centre de formation dans le domaine des transports

Le Centre d'études des transports en Méditerranée orientale (TRANSCEM) et le Centre d'études des transports en Méditerranée occidentale (CETMO) ont été priés de rendre compte des activités qu'ils ont menées depuis la treizième session du Groupe de travail

(TRANS/WP.5/30, par. 43). Des renseignements sur les activités récentes du CETMO et du TRANSCEM figurent dans les documents TRANS/WP.5/2002/9 et TRANS/WP.5/2002/10, soumis au Groupe de travail pour examen.

b) Développement des transports dans la région méditerranéenne

Le Groupe de travail sera informé des récentes initiatives lancées dans la région par le secrétariat de la CEE, en particulier de celles mises sur pied en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Un membre de la Commission européenne rendra compte des activités du Forum euroméditerranéen des transports, concernant notamment la Zone de transport paneuropéenne de la Méditerranée.

## **11. ASSISTANCE AUX PAYS EN TRANSITION**

Le Groupe de travail sera informé des activités des conseillers régionaux et du Fonds d'affectation spéciale CEE-ONU pour l'assistance aux pays en transition (TFACT). Tous les renseignements pertinents sont consignés dans le document TRANS/WP.5/2002/11.

Le Groupe de travail pourra aussi inviter les gouvernements et les organisations et institutions internationales compétentes à contribuer au Fonds d'affectation spéciale CEE-ONU pour l'assistance aux pays en transition (TFACT) et à informer le secrétariat du type d'assistance qu'ils pourraient fournir (TRANS/WP.5/30, par. 49).

## **12. SYSTÈME EUROPÉEN COHÉRENT D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT INTERNATIONAL**

a) Renforcement des infrastructures de transport international

Conformément à la demande du Groupe de travail (TRANS/WP.5/30, par. 52), le secrétariat a établi le document TRANS/WP.5/2002/8, qui fait apparaître les modifications apportées aux réseaux de transport AGR, AGC, AGN et AGTC, ainsi que les progrès réalisés dans le cadre des projets TEM et TER. Cette note est distribuée aux fins d'examen par le Groupe de travail.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être envisager la possibilité de recevoir ces informations tous les deux ans, plutôt que tous les ans.

b) Concept de qualité du service

En rapport avec la question précédente, le Groupe de travail souhaitera peut-être poursuivre l'examen de la possibilité de mettre au point une approche intermodale au concept de qualité du service offert sur les différents réseaux mondiaux.

Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, il convient de rappeler que le Groupe de travail et le Comité des transports intérieurs, à leurs sixième et cinquante-sixième sessions, respectivement, ont jugé nécessaire de procéder à une analyse plus poussée du fondement méthodologique de notions telles que goulets d'étranglement, liaisons manquantes et qualité

du service des réseaux d'infrastructure (TRANS/WP.5/12, par. 34 à 44 et ECE/TRANS/103, par. 44 à 46).

Conformément à la demande du Groupe de travail à sa quatorzième session (TRANS/WP.5/30, par. 55), le secrétariat a rassemblé des renseignements sur l'application par les États membres de la notion de qualité des services de transport.

Les renseignements pertinents reçus à ce sujet figurent dans les documents TRANS/WP.5/2002/5 et Add.1, soumis au Groupe de travail pour examen et observations.

### **13. PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2003-2007**

Le Groupe de travail souhaitera peut-être approuver son projet de programme de travail pour la période 2003-2007, publié sous la cote TRANS/WP.5/2002/2.

### **14. QUESTIONS DIVERSES**

La seizième session du Groupe de travail devrait en principe se tenir du 24 au 26 septembre 2003.

### **15. ADOPTION DU RAPPORT**

Conformément à la décision du Groupe de travail, le rapport de sa quinzième session, basé sur un projet élaboré par le secrétariat, sera établi par le Président et le Vice-Président, avec le concours du secrétariat, en vue de sa présentation au Comité des transports intérieurs (TRANS/WP.5/30, par. 59).



# UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

## Conference Registration Form

*Please Print*

Title of the Conference

Date : \_\_\_\_\_

Working Party on Transport Trends and Economics (WP5) (2-4.9.2002)

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

### Participant

Mr.

Family Name

First Name

Mrs.

Ms.

### Participation Category

Head of Delegation

Observer Organization

Participating From / Until

Delegation Member

NGO (ECOSOC Accred.)

From

Observer Country

Other (Please Specify Below)

Until

Do you have a badge issued as a Mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a Long Duration conference badge issued at Geneva if so PLEASE TICK HERE

Document Language Preference

English

French

Other \_\_\_\_\_

Official Occupation (in own country)

Passport or ID Number

Valid Until

Official Telephone N°.

Fax N°.

E-mail Address

Permanent Official Address

Address in Geneva

### On Issue of ID Card

Participant Signature

Spouse Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

### Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official



UNITED NATIONS GENEVA  
CONFERENCE PARTICIPANT REGISTRATION

**LONG DURATION / EXPERT FORM**

Please use block capitals when filling in this form

<b>Name of Delegate</b>			
<b>Participant of Country / Organization / Agency</b>			
<b>Expected date of arrival</b>		<b>Number of conferences you attend each year</b>	
<b>Official Occupation</b>			
<b>Passport Number</b>		<b>Passport Expiration date</b>	
<b>Office Telephone No.</b>		<b>Office fax No.</b>	
<b>Email Address</b>			
<b>Permanent Official Address or Home Address</b>			
<b>Signature of Delegate</b>			

<b>Name of Authorizing Officer</b>		Please attach a recent COLOUR photograph here if form is sent by post in advance of conference date. Please print your name on the reverse side of the photograph.
<b>Signature of Authorizing Officer</b>		
<b>Section stamp and date</b>		

Note: Long duration conference badges may be requested only by the responsible Host Secretariat for participants arriving from governmental institutions and/or governmental organizations by using the Long Duration/Expert Form.

This type of badge is issued to individuals participating in four (4) or more conferences/meetings per year.

The date of validity is set by the Security Identification office.

Long duration badges for representatives of Non-Governmental Organizations in consultative status with ECOSOC may be delivered only after official accreditation with the NGO Liaison Office, UNOG.

All other participants from Non-Governmental Organizations NOT in consultative status with ECOSOC require a conference badge of type OTHER per conference. Please use the Conference Registration Form.

<b>FOR SECURITY USE ONLY</b>		
<b>ID CARD NUMBER:</b>	<b>VALID FROM:</b>	<b>VALID UNTIL:</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

# Security Identification Section

Open 0800 – 1700 non stop

